



**POLITIQUE :** Contribuer à l'épanouissement de chacun dans un environnement non discriminant

**TYPE DE SUBVENTION :**  Fonctionnement  Aide au projet

**OBJECTIFS**

**Ce que la municipalité vise à travers cette aide :**

- Permettre aux personnes handicapées de bien vivre dans la ville au quotidien
- Changer le regard et les mentalités

**CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE**

➤ **Type de bénéficiaires :**

- Associations locales loi de 1901 : associations de personnes handicapées, associations agissant en faveur des personnes en situation de handicap.
- Association agréée par une institution nationale et représentée localement agissant dans les mêmes secteurs.

➤ **Type de projet :**

- Aider et soutenir personnes en situation de handicap et les aidants concernés.
- Favoriser, quel que soit le type de handicap, l'insertion dans les domaines de la vie quotidienne, des loisirs, de la culture et du sport.
- Favoriser des actions de prévention, de formation et d'information

- Encourager les rencontres entre handicaps de différentes natures et personnes valides.
- Défendre et promouvoir les intérêts de personnes en situation de handicap.
- Sensibiliser l'ensemble des habitants sur le handicap.

➤ **Composition du dossier :**

- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156\*03, pour être recevable le dossier doit être déclaré complet par le service.
- PV de la dernière Assemblée générale signé du président, compte de résultats et bilan du dernier exercice clos, compte rendu des Conseils d'Administration

➤ **Calendrier de dépôt :**

- Pour les subventions de fonctionnement : Au plus tard le 30/09 de l'année N pour l'année N+1
- Pour les subventions de projet : Demande à déposer au minimum 3 mois avant le début de l'action.

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE**

**La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères suivants :**

- Projet ayant un intérêt local incontestable
- Projet qui contribue à des partenariats et à un travail en réseau
- Démarche de recherche de cofinancement du projet
- Réalité de la vie démocratique de l'association attestée
- Démarche de recherche de mutualisation des moyens

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Dossier à demander et à envoyer à Mairie de Saint-Étienne mission handicap accessibilité Hôtel de ville BP 503 42000 Saint-Étienne

**Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».**

**PERSONNE À CONTACTER**

M.H ANDREUCETI  
Tél. 04 77 48 63 78  
email : mission-handicap-accessibilite@saint-etienne.fr

**MODALITÉS DE VERSEMENT :**

Suivant modalités spécifiques de la convention.

**POLITIQUE :** Le développement de la prévention, de l'information et de la promotion de la santé

**TYPE DE SUBVENTION :**

Fonctionnement

Aide au projet

### OBJECTIFS

**Ce que la municipalité vise à travers cette aide :**

- Contribuer à une amélioration du bien-être et de la qualité de vie des Stéphanois sur l'ensemble des déterminants de santé (environnement, conditions de vie, habitat ...)
- Soutenir les associations locales œuvrant dans les domaines de la prévention, de l'éducation et de la promotion de la santé sur le territoire de Saint-Étienne
- Favoriser l'accès à l'information santé en soutenant les initiatives locales ayant pour objet de développer l'autonomie par l'éducation thérapeutique, le recours à la santé communautaire et la prévention par les pairs
- Promouvoir la santé sur tout le territoire en veillant à une offre de soins équilibrée et adaptée
- Rechercher et promouvoir des modes de coopération, de complémentarité, et de mutualisation entre associations

### CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

- |   |  |
|---|--|
| → <b>Type de bénéficiaires :</b><br>Associations loi de 1901  | - PV de la dernière Assemblée générale signé du président (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier)           |
| → <b>Type de demande éligible :</b><br>Tout projet sur la thématique santé ou fonctionnement de la structure dont l'objet social ou le projet associatif est axé sur la santé.. | - Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos (et comptes certifiés le cas échéant par le commissaire aux comptes) |
| → <b>Composition du dossier :</b><br>- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03 pour être recevable le dossier doit être déclaré complet par le service.        | - Compte rendu des Conseils d'Administration   |
|   | → <b>Calendrier de dépôt :</b><br>31/10 de l'année n pour une attribution en n+1   |

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

**La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères ci-dessous :**

- Cohérence avec les priorités définies dans le Contrat Local de Santé
- Intérêt local incontestable
- Qualité du projet de santé publique
- Intérêt pour la population stéphanoise
- Intérêt pour les populations les plus vulnérables
- Santé financière de l'association : ratio solde disponible en fin d'exercice/BP, existence de valeurs de placement.
- Recherche de coopération et de mutualisation entre acteurs associatifs

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer physiquement à la Direction Social, santé publique et lutte contre les discriminations, bureau 16-17  
1 Place de l'Attache aux bœufs à Saint-Etienne  
ou  
à adresser par courrier :  
Hôtel de ville  
Direction social, santé publique et lutte contre les discriminations  
À l'attention d'Annie MACHABERT  
BP 503  
42007 SAINT-ÉTIENNE cedex 1

**Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».**

### PERSONNE À CONTACTER

Véronique CHOMETTE,  
Tél. 04 77 48 78 93,  
email : veronique.chomette@saint-etienne.fr

### MODALITÉS DE VERSEMENT :

Paielement en une seule fois

**POLITIQUE :** Accompagner les malades et/ou leur famille

**TYPE DE SUBVENTION :**



Fonctionnement



Aide au projet

**OBJECTIFS**

**Ce que la municipalité vise à travers cette aide :**

- Accompagner les malades et/ou leur famille pour une meilleure qualité de vie, un soutien psychologique, une meilleure insertion sociale des malades
- Soutenir les associations œuvrant pour la recherche

**CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE**

- **Type de bénéficiaires :**  
Associations loi 1901
- **Type de projet :**  
Fonctionnement de la structure et toute action visant les objectifs ci-dessus.
- **Composition du dossier :**
  - Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156\*03 pour être recevable le dossier doit être déclaré complet par le service.
- PV de la dernière Assemblée générale signé du président (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier)
- Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos (et comptes certifiés le cas échéant par le commissaire aux comptes)
- Compte rendu des Conseils d'Administration
- **Calendrier de dépôt :**  
31/10 de l'année n pour une attribution en n+1

**CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE**

**La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères ci-dessous :**

- Cohérence avec les priorités définies dans le Contrat Local de Santé
- Intérêt local incontestable
- Qualité du projet de santé publique
- Intérêt pour la population stéphanoise
- Intérêt pour les populations les plus vulnérables
- Santé financière de l'association : ratio solde disponible en fin d'exercice/BP, existence de valeurs de placement.
- Recherche de coopération et de mutualisation entre acteurs associatifs

**RENSEIGNEMENTS PRATIQUES**

Dossier à retirer et à déposer physiquement à la Direction Social, santé publique et lutte contre les discriminations, bureau 16-17  
1 Place de l'Attache aux bœufs à Saint-Etienne ou  
à adresser par courrier :  
Hôtel de ville  
Direction social, santé publique et lutte contre les discriminations  
À l'attention d'Annie MACHABERT  
BP 503  
42007 SAINT-ÉTIENNE cedex 1

**Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».**

**MODALITÉS DE VERSEMENT :**

Paiement en une seule fois

**PERSONNE À CONTACTER**

Véronique CHOMETTE,  
Tél. 04 77 48 78 93,  
email : veronique.chomette@saint-etienne.fr

**POLITIQUE :** Lutter contre l'isolement, l'exclusion et les discriminations

**TYPE DE SUBVENTION :**

Fonctionnement

Aide au projet

### OBJECTIFS

**Ce que la municipalité vise à travers cette aide :**

- Soutenir les associations qui interviennent en faveur du public en difficulté
- Soutenir les associations qui favorisent l'inclusion sociale et l'accès aux droits des publics vulnérables
- Soutenir les associations qui favorisent le lien social et la solidarité active
- Rechercher et promouvoir les modes de coopération, de complémentarité, et de mutualisation entre associations

### CONDITIONS DE RECEVABILITÉ DE LA DEMANDE

- |  |   |
|--|---|
| <p>→ <b>Type de bénéficiaires :</b><br/>- Associations loi de 1901</p> <p>→ <b>Type de demande éligible :</b><br/>Tout projet sur la thématique solidarité ou fonctionnement de la structure dont l'objet social ou le projet associatif est axé sur la solidarité</p> <p>→ <b>Composition du dossier :</b><br/>- Dossier unique de demande de subvention Cerfa n°12156*03 pour être recevable le dossier doit être déclaré complet par le service.<br/>- PV de la dernière Assemblée générale signé</p> | <p>du président (rapport moral, rapport d'activité et rapport financier)<br/>- Compte de résultats et bilan du dernier exercice clos (et comptes certifiés le cas échéant par le commissaire aux comptes)<br/>- Compte rendu des Conseils d'Administration</p> <p>→ <b>Calendrier de dépôt :</b><br/>30/09 de l'année N pour attribution en N+1</p> |
|--|---|

### CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ DE LA DEMANDE

**La municipalité aidera en priorité les projets qui répondront le mieux aux critères suivants :**

- Santé financière de l'association, cofinancement
- Intérêt local incontestable : ajustement d'une réponse à des besoins sociaux repérés à l'échelon de la ville
- Inscription dans le partenariat au sein d'un réseau d'acteurs
- Mobilisation des ressources humaines pour améliorer le retour à l'autonomie du bénéficiaire
- Soutien d'un public en situation régulière
- Recherche de coopération et mutualisation en acteurs associatifs

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

Dossier à retirer et à déposer physiquement à la Direction Social, santé publique et lutte contre les discriminations, bureau 16-17  
1 Place de l'Attache aux bœufs à Saint-Etienne  
ou  
à adresser par courrier :  
Hôtel de ville  
Direction social, santé publique et lutte contre les discriminations  
À l'attention d'Annie MACHABERT  
BP 503  
42007 SAINT-ÉTIENNE cedex 1

**Téléchargement possible sur le site de la Ville de Saint-Étienne, onglet « SaintÉ et vous », Association, rubrique « créer et gérer une association ».**

### PERSONNE À CONTACTER

Véronique CHOMETTE,  
Tél. 04 77 48 78 93,  
email : veronique.chomette@saint-etienne.fr

### MODALITÉS DE VERSEMENT :

Paiement en une seule fois